



S.A.S. Centrales Villageoises Wattisère : Tranche 2021 d'installations photovoltaïques Synthèse du projet

6 toitures dans 6 communes différentes (5 toits publics et 1 privé)
193 kWc installés (6 toits entre 25 et 36 kWc),
environ 1100 m² de panneaux installés (d'une durée de vie de 35 ans environ)

Production attendue : 220 000 kWh/an (avec prix de revente garanti sur 20 ans)
Soit l'équivalent de la consommation de 55 foyers de 4 personnes hors chauffage

Début des chantiers : juin 2021

Investissements prévus: environ 243 297 € HT, dont :

- Coût des 6 installations : 209 681 €
- Coût des raccordements : 7 842 €
- Coût des travaux annexes : 11 000 €
- Études, maîtrise d'ouvrage, etc... : 14 774 €

Charges annuelles prévues : 5 762 € : assurances, maintenance, taxes, loyers , etc..

Recettes annuelles prévues: 24 890 € par an de revente d'électricité

Plan de financement :

- Besoin en financement, avec marge de sécurité de 3 %: 250 596 €
- Apport en capital de la société : 65 000 € soit 26%
- Prêt bancaire sur 15 ans : 185 596 € soit 67 %

Capital :

- Actuellement, 59 actionnaires détiennent 569 actions représentant 28 450 €
- Le capital disponible à ce jour pour le projet est estimé à 20 000€
- Besoin supplémentaire de 45 000 €, soit l'équivalent de 900 actions à 50 €

Avec une levée de fond de 45 000 € nous pourrions réaliser ces 6 toits

A noter :

Nous avons besoin d'augmenter rapidement notre capital, et donc nos fonds propres, pour pouvoir passer la 1^{ère} année sans recettes et avoir une trésorerie suffisante

Nous avons par ailleurs des projets déjà avancés pour 4 toits supplémentaires, pour une puissance installée totale d'environ 180 kWc, que nous prévoyons de réaliser en 2022

Il est possible que la liste des 6 toits prévus soit modifiée, pour des raisons techniques, administratives, ou de choix des propriétaires. Nous adapterons la tranche 2021 en fonction des circonstances, et bien sûr du résultat de la présente levée de fond, en respectant les équilibres financiers présentés

De même la date de lancement des chantiers est susceptible de varier en fonction des circonstances

Votre attention est attirée sur le fait qu'un risque de perte en capital subsiste, même s'il est réduit, du fait notamment des tarifs d'achat d'électricité garantis sur 20 ans